

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

PWGSC/TPSGC Acquisitions
1045 Main Street
1st Floor, Lobby C
Unit 108
Moncton, NB E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
NB / PEI Division - Moncton Acquisitions Office
1045 Main Street
1st Floor, Lobby C
Unit 108
Moncton, NB E1C 1H1

Title - Sujet Lave-vaisselles	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0105-13H330/A	Date 2013-12-02
Client Reference No. - N° de référence du client W0105-13H330	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MCT-015-4739	
File No. - N° de dossier MCT-3-36084 (015)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-01-13	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Drisdelle, Charlotte J.	
Buyer Id - Id de l'acheteur mct015	
Telephone No. - N° de téléphone (506) 851-6948 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE Building H-33 Oak Street CFB Gagetown OROMOCTO New Brunswick E2V4J5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Faximile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation W0105-13H330/A	Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier MCT-3-36084	Buyer ID - Id de l'acheteur mct015 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
--	--	--

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relatives à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Clauses du Guide des CCUA
12. Instructions d'expédition

Liste des annexes:

Annexe A	Énoncé des besoins opérationnels
Annexe B1 et B2	Exigences et spécifications techniques obligatoires
Annexe C	Base de paiement

Solicitation No. - N° de l'invitation W0105-13H330/A	Amd. No. - N° de la modif. 	Buyer ID - Id de l'acheteur mct015
Client Ref. No. - N° de réf. du client W0105-13H330	File No. - N° du dossier MCT-3-36084	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 2 des clauses du contrat éventuel.

(*Derived from - Provenant de: B4008T, 2006/06/16*)

3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document **2003 (2013/06/01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels**, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions **transmises par courrier électronique** à l'intention de TPSGC **ne seront pas acceptées**.

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
W0105-13H330/A		mct015
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
W0105-13H330	MCT-3-36084	

2.1 Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de soumissions

Les soumissionnaires qui estiment qu'ils peuvent améliorer, techniquement ou technologiquement, le devis descriptif ou l'énoncé des travaux contenus dans la demande de soumissions, sont invités à fournir des suggestions par écrit à l'autorité contractante identifiée dans la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent indiquer clairement les améliorations suggérées et les motifs qui les justifient. Les suggestions, qui ne restreignent pas la concurrence ou qui ne favorisent pas un soumissionnaire en particulier, seront examinées à la condition qu'elles parviennent à l'autorité contractante au plus tard sept (7) jours avant la date de clôture de la demande de soumissions. Le Canada aura le droit d'accepter ou de rejeter n'importe quelle ou la totalité des suggestions proposées.

(Derived from - Provenant de: A9076T, 2007/05/25)

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante **au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions**. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discréction absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au **Nouveau-Brunswick** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Solicitation No. - N° de l'invitation W0105-13H330/A	Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier MCT-3-36084	Buyer ID - Id de l'acheteur mct015 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
--	--	--

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections, comme suit :

- Section I : Soumission technique (1 copie)
- Section II : Soumission financière (1 copie)
- Section III : Attestations (1 copie)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

La description détaillée et/ou de la documentation descriptive devraient être fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si la description détaillée et/ou de la documentation descriptive n'est pas fournies tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer à cette exigence. Le défaut de donner suite à la demande de l'autorité contratante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

Section II : Soumission financière

Solicitation No. - N° de l'invitation W0105-13H330/A	Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier MCT-3-36084	Buyer ID - Id de l'acheteur mct015 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
--	--	--

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la **Base de paiement à l'Annexe C**. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013/11/06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Critères techniques obligatoires tel que précisé dans les annexes B1 et B2.

1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2013/04/25) Évaluation du prix

2. Méthode de sélection

Référence CCUA	Section	Date
A0031T	Méthode de sélection - critères techniques obligatoires	2010/08/16

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
W0105-13H330/A		mct015
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
W0105-13H330	MCT-3-36084	

de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits aux **Annexes B1 et B2 conformément à l'Annexe A.**

(Derived from - Provenant de: B4008C, 2006/06/16)

3. Clauses et conditions uniformisées

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
W0105-13H330/A		mct015
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
W0105-13H330	MCT-3-36084	

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2013/04/25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens sont demandé d'être livrés et installés, conforme aux l'annexes A, B1, B2 et C par le 17 mars 2014, mais DOIT être complété au plus tard le 31 mars 2014.

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Charlotte Drisdelle
Agente d'approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
1045 rue Main, 3ième étage
Moncton, (N.-B.) E1C 1H1

Téléphone : 506-851-6948
Télécopieur : 506-851-6759
Courriel : Charlotte.Drisdelle@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est : *sera identifié au moment de l'attribution du contrat*

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0105-13H330/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0105-13H330

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MCT-3-36084

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct015

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Représentant de l'entrepreneur Soumissionnaires doivent fournir l'information suivante:

Nom: _____

Téléphone: _____

Télécopieur: _____

Courriel: _____

6. Paiement

6.1 Base de paiement - prix ferme, prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix lot ferme précisé dans l'annexe B, selon un montant total de _____ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

(Derived from - Provenant de: C0207C, 2013/04/25)

6.2 Limite de prix

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
W0105-13H330/A		mct015
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
W0105-13H330	MCT-3-36084	

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011/05/16), Limite de prix

6.3 Modalités de paiement

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008/05/12), Paiement unique

7. Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures» des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit:
 - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

(Derived from - Provenant de: H5001C, 2008/12/12)

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Nouveau-Brunswick et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0105-13H330/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct015

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0105-13H330

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MCT-3-36084

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2013/04/25), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Énoncé des besoins opérationnels;
- d) Annexes B1 et B2, Exigences et spécifications techniques obligatoires
- e) Annexe C, Base de paiement
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

11. Clauses du Guide des CCUA

Référence CCUA	Section	Date
A9039C	Récupération	2008/05/12
A9062C	Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes	2011/05/16
B1501C	Appareils électrique	2006/06/16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006/06/06
D0018C	Livraison et déchargement	2007/11/30
G1005C	Assurances	2008/05/12

12. Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés rendu droits acquittés (DDP) **Édifice H-33, BFC Gagetown, Oromocto (Nouveau-Brunswick)** selon les Incoterms 2000.

(Derived from - Provenant de: D4001C, 2008/12/12)

Annexe "A" – Énoncé des besoins opérationnels (EBO)

Visant la fourniture, la livraison et l'installation de une **Lave-vaisselle à bande transporteuse sans panier** et une **Lave-vaisselle à bande transporteuse à panier** au ministère de la Défense nationale, 3ième Groupe de soutien des Services alimentaires à la BFC Gagetown à Oromocto au Nouveau-Brunswick, selon les Exigences et Spécifications techniques obligatoires indiquées dans cette **Annexe « A »** et aux **Annexes « B1 », « B2 », et « C »**.

L'Entrepreneur doit fournir l'ensemble de la main-d'œuvre et des matériaux nécessaires à l'installation de l'unité et il doit assurer tous les frais connexes à l'installation. L'entrepreneur doit livrer et placer l'unité et ensuite y brancher toutes les installations techniques nécessaires pour respecter les spécifications d'installation du manufacturier.

L'Entrepreneur doit commander tout l'équipement et produire une lettre indiquant la date d'entrée en service accompagnée d'une garantie. Toutes les infrastructures de l'édifice nécessaires à l'unité — dont le fonctionnement est décrit dans l'énoncé des besoins opérationnels (EBO) — sont disponibles dans l'édifice, à 10 mètres ou moins du point d'installation de l'unité. Les raccordements électriques sont disponibles à moins de 30 mètres. L'entrepreneur est responsable de fournir tous les fils, conduites, tuyaux, fixations, supports, raccords, principales perforations dans le plancher de même que tous les autres matériaux et la main-d'œuvre.

L'entrepreneur demeurera propriétaire et responsable de tous les équipements et matériaux jusqu'à ce qu'ils soient livrés au MDN à la date d'entrée en service. L'entrepreneur doit se conformer en tout temps à tous les codes nationaux du bâtiment et aux normes de santé et sécurité au travail. Les travaux doivent être effectués par des gens de métier assurés et détenant un permis de pratique de la province du Nouveau-Brunswick pour les tâches qui leur sont attribuées.

ANNEXE "B-1" W0105-13H330/A – Exigences et Spécifications techniques obligatoires

BESOIN: Lave-vaisselle à bande transporteuse sans panier

EXIGENCES OBLIGATOIRES:

À la date de clôture des soumissions, les soumissions DOIVENT respecter toutes les exigences obligatoires énumérées ci-dessous. La description détaillée et/ou de la documentation descriptive devraient être fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si la description détaillée et/ou de la documentation descriptive n'est pas fournies tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer à cette exigence. Le défaut de donner suite à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

Les soumissions qui ne respectent pas toutes les exigences obligatoires seront déclarées non-recevable.

Chaque exigence devrait être adressée séparément.

Toutes déviations DOIVENT être approuvées par l'autorité contractante, en écriture, AVANT la fermeture des submissions.

On répondra aux questions avec une modification à la soumission qui sera posté sur le SEAOG (Service électronique d'annex d'offres du gouvernement)

				Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (no de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN seulement
				Oui ou Non			OBSERVATIONS
B-1 Lave-vaisselle à bande transporteuse sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:							
	Exigences et Spécifications techniques obligatoires:						
1	Le cycle de rinçage final doit consommer entre 55 et 58 gallons d'eau à l'heure						

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteuse sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>	Conforme	Commentaires	Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
			Renvoi à la proposition (no de la page)	OBSERVATIONS
2 Le moteur de la soufflante-séchoir ne doit pas dépasser les 0,65 à 0,68 HP.				
3 La hotte doit avoir une capacité de ventilation nominale maximale comprise entre 480 et 500 pi ³ /min.				
4 Le lave-vaisselle doit être muni d'un raccord de ventilation unique.				
5 Le volume d'air d'évacuation doit être compris entre 150 et 160 pi ³ /min.				
6 Le lave-vaisselle doit réduire la consommation de détergent jusqu'à 50 %. Cette caractéristique est liée au volume de consommation d'eau et à la fonctionnalité de filtration active. Ce système de filtration à plusieurs étapes est essentiel pour garantir la capacité du lave-vaisselle à gérer les différents niveaux de déchets laissés dans les plats par les troupes. Nous estimons que les déchets laissés par les troupes contiendront une quantité assez élevée de matières organiques. Le lave-vaisselle doit être capable de gérer cette charge tout en fournissant d'excellents résultats. Il s'agit d'une caractéristique obligatoire.			Conforme / non conforme	

B-1 Lave-vaisselle à bande transporteur sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:		Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (no de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN seulement	OBSERVATIONS
		Oui ou Non			Conforme / non conforme	
7	La charge électrique maximale doit être comprise entre 42 et 45 A pour un courant triphasé de 208 V et 60 Hz.					
8	La consommation de vapeur maximale doit être comprise entre 206 et 210 lb/h.					
9	La charge thermique totale dans la salle de lavage ne doit pas dépasser les 28 600 à 29 000 BTU à l'heure.					
10	Le dispositif doit consister en un lave-vaisselle à bande transporteur sans panier et à plusieurs réservoirs, comportant : une section de chargement d'une longueur de 4 pi et 7 1/8 po (1 400 mm) (dont une zone de chargement à niveau et dégagée de 3 pi et 3 3/8 po [1 000 mm]); un compartiment de prélavage de 2 pi et 7 1/2 po (800 mm) avec un moteur de pompe de 3 HP (2,2 kW); un séparateur de section de 11 3/4 po (300 mm) entre les sections de prélavage et de lavage; un compartiment de lavage de 2 pi et 7 1/2 po (800 mm) avec un moteur de pompe de 3 HP (2,2 kW); un séparateur de section de 11 3/4 po (300 mm) entre les sections de lavage et de rinçage; un compartiment de rinçage combiné de 2 pi et 7 1/2 po (800 mm) (avec un moteur de pompe de rinçage principal d'une puissance de 1 HP [0,75 kW] et un					

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteuse sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>	Pour l'évaluation technique du MDN seulement		Renvoi à la proposition (no de la page)	Conforme / non conforme	OBSERVATIONS
	Conforme	Oui ou Non			
		moteur de pompe de rinçage final d'une puissance de 3/4 HP [0,55 kW]; une zone présentant un panneau de commande et un espace de séchage à air chaud de 5 pi et 3 po (1 600 mm); une zone de déchargement à niveau et dégagée de 4 pi et 7 1/8 po (1 400 mm). La longueur totale de la machine est de 24 pi et 3 3/8 po (7 400 mm).			
11	Le dispositif doit être homologué NSF et ETL.				
12	Il doit être approuvé par la NSF avec les caractéristiques nominales suivantes : vitesse de la bande transporteuse comprise entre 6,2 et 6,5 pi (1,98 m) à la minute; largeur de la bande transporteuse de 29 1/2 po (750 mm); espacement des chevilles de la bande transporteuse de 2 1/8 po (54 mm).				
13	Le cycle de rinçage final ne doit pas consommer plus de 55 à 56,8 gallons US (215,0 litres) à l'heure.				
14	Le dispositif doit comporter un réchauffeur interne servant à maintenir la température de l'eau d'assainissement du rinçage à au moins 180 °F (82 °C).				

B-1 Lave-vaisselle à bande transporteuse sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:		Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (no de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN seulement
		Oui ou Non			OBSERVATIONS
15	La température du réservoir de lavage sera automatiquement maintenue à au moins 150 °F (66 °C). La température du réservoir de rinçage principal sera automatiquement maintenue à au moins 162 °F (72 °C).				
16	Des serpentins à vapeur doivent être utilisés pour chauffer tous les réservoirs, le compartiment de rinçage final et la soufflante-séchoir.				
17	La tension de fonctionnement doit être de 208 V à 60 Hz, triphasée.				
18	La bande transporteuse doit avancer de droite à gauche.				
19	Le dispositif doit disposer d'une seule soufflante-séchoir pour sécher intégralement l'ensemble des plats, de la vaisselle et des couverts. La soufflante-séchoir doit être conçue de façon à consommer peu d'énergie, c'est-à-dire que l'énergie de chauffage ne doit pas dépasser 3,2 kW (11,0 lb/h de vapeur). La puissance du moteur de la soufflante-séchoir ne doit pas dépasser 0,64 à 0,67 HP (0,50 kW).				
20	Le dispositif doit comporter un panneau et un écran de commande tactiles. L'écran doit fournir des données personnalisées en fonction du mode de fonctionnement de la machine, dont les températures des réservoirs				

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteuse sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>	Conforme	Commentaires	Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
			Renvo à la proposition (no de la page)	OBSERVATIONS
			Conforme / non conforme	
et du compartiment de rinçage final, ainsi qu'une sélection de trois vitesses de fonctionnement (la plus élevée étant de 6,5 pi [1,98 m] à la minute). L'écran doit également fournir des renseignements diagnostiques sur l'état de service du dispositif, enregistrer automatiquement les données de l'historique d'utilisation, et permettre à l'opérateur de saisir manuellement des données pour les récupérer a posteriori.				
21 Le dispositif doit comporter un raccordement de vidange unique.				
22 Le dispositif doit comporter un raccord de ventilation indirecte unique, à l'extrémité de changement de la machine.				
23 Le fonctionnement du dispositif doit être entièrement automatique. La mise en place de la vaisselle sur la bande transporteuse et son entrée dans la machine doivent activer le débit d'eau et le fonctionnement de la pompe.				
24 La présence de vaisselle devra être détectée grâce à un bras mécanique, afin de garantir la fiabilité du système lors de l'exposition à la vapeur et aux gouttelettes d'eau.				
25 Le rinçage final n'est activé qu'une fois la vaisselle dans la machine, à des fins d'économie d'eau, de produits et d'énergie.				

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteuse sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>	Conforme	Commentaires	Pour l'évaluation technique du MDN	
			Renvoi à la proposition (no de la page)	OBSERVATIONS
26		Conforme Oui ou Non		Conforme / non conforme
27				
28				
29				

	Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (no de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN	
				Oui ou Non	OBSERVATIONS
B-1 Lave-vaisselle à bande transportuse sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:				Conforme / non conforme	
30 Le réchauffeur doit pouvoir adopter différentes puissances et se régler automatiquement afin d'assurer un rendement optimal sans tenir compte de la température de l'eau à son arrivée ou de l'état de fonctionnement de la machine (démarrage, en fonctionnement, inactive).					
31 Le dispositif doit comporter un système de sélection par touche unique permettant de choisir entre les trois vitesses de la bande transportuse, la plus rapide étant la vitesse de 6,5 pi (1,98 m) à la minute approuvée par la NSF.					
32 Le dispositif doit être équipé à l'avant de la machine d'un panneau de commande principal muni d'un commutateur à poussoir pour l'arrêt d'urgence, ainsi que de commandes de mise en marche et d'arrêt séparées à chaque extrémité de la machine, pour faciliter son utilisation par l'opérateur.					
33 Le panneau de commande principal doit être constitué d'un écran tactile permettant d'accéder aux données sur les températures, à l'état de la machine, aux renseignements diagnostiques, aux journaux d'exploitation et aux commandes. L'écran doit permettre de sélectionner la langue d'affichage des données, dont le français et l'anglais.					

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteuse sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>	Conforme	Commentaires	Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
			Renvoi à la proposition (no de la page)	OBSERVATIONS
	Oui ou Non		Conforme / non conforme	
34 La bande transporteuse doit mesurer 29 1/2 po (750 mm) de large et doit pouvoir contenir des plateaux, des plats, des plaques de 18 x 26 po (450 x 660 mm) et des paniers aux dimensions standard de 20 x 20 po (500 x 500 mm).				
35 La hauteur disponible à l'intérieur de la machine pour y mettre la vaisselle doit être de 1 pi et 6 1/4 po (465 mm).				
36 La hauteur de la bande transporteuse au niveau du chargement et du déchargement doit être de 3 pi et 1/4 po (920 mm) au-dessus du sol fini (+/- 1/2 po [13 mm] en fonction des pieds réglables).				
37 La bande transporteuse doit conserver cette hauteur sur tout son trajet sans aucune pente, afin de faciliter le chargement et le déchargement et d'assurer la stabilité de la vaisselle.				
38 Afin de conserver la chaleur à l'intérieur de la machine, d'économiser de l'énergie et de rester froid au toucher sur les surfaces extérieures, le dispositif doit comporter des panneaux à double paroi, isolés et en acier inoxydable, à l'avant, au-dessus et à l'arrière de la machine.				

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteur sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>	Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (no de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
				Oui ou Non	OBSERVATIONS
39 Le dispositif doit comporter des portes à ressort dont la largeur correspond à la largeur de la section correspondante (prélavage, lavage, rinçage, séchage). Toutes les portes doivent être isolées et à double paroi, et doivent disposer d'interrupteurs de sécurité pour empêcher le fonctionnement de la machine lorsqu'une porte est ouverte.					
40 Les drains des réservoirs doivent disposer d'interrupteurs magnétiques pour empêcher le fonctionnement de la machine lorsque l'un des bouchons de vidange n'est pas en place.					
41 Les moteurs des pompes des réservoirs doivent être installés à la verticale pour faciliter le fonctionnement et la vidange, et doivent être munis d'un interrupteur de sécurité qui leur permettra de s'éteindre automatiquement et de signaler le problème à l'opérateur en cas de détection d'une fuite d'un joint de pompe.					
42 Les collecteurs de prélavage, de lavage et de rinçage doivent être montés à l'intérieur pour s'assurer que le panneau arrière soit froid au toucher, et doivent être suffisamment espacés de la paroi arrière du réservoir pour faciliter le nettoyage.					

B-1 Lave-vaisselle à bande transporteur sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:		Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (no de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN seulement
		Oui ou Non			OBSERVATIONS
43	Les bras gicleurs doivent être assemblés de façon à être facilement démontables et doivent disposer de buses concaves à fente afin de réduire l'encaissement.				
44	Tous les bras gicleurs de prélavage, de lavage, de rinçage principal et de rinçage final doivent être en acier inoxydable.				
45	Les buses des bras gicleurs du rinçage final disposeront d'orifices individuels vissables en acier inoxydable qui leur accorderont une meilleure durabilité et faciliteront leur nettoyage.				
46	Les réservoirs de lavage à surface inclinée doivent être de la série 304 et en acier inoxydable				
47	La section de chargement du dispositif doit comprendre une cascade d'eau fonctionnant par intervalles et permettant de rejeter les restes de nourriture directement dans un récipient à déchets accessible par l'avant de la machine.				

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteur</u> <u>sans panier selon les Exigences et les</u> <u>Spécifications techniques obligatoires</u> <u>suivantes:</u>	Conforme Oui ou Non	Commentaires	Pour l'évaluation technique du MDN	
			seulement	OBSERVATIONS
			Renvo à la proposition (no de la page)	Conforme / non conforme
48	Les réservoirs de pré lavage, de lavage et de rinçage principal doivent tous disposer d'un système de filtration à plusieurs étapes, composé de plusieurs crêpines recueillant les déchets. Les restes de nourritures sont collectés et triés à l'aide de ces crêpines et envoyés dans la conduite de vidange à l'aide d'une pompe de filtration active de 0,134 HP (0,1 kW) dédiée à cet usage. Le système de filtration active permet d'éliminer complètement le besoin d'enlever et de vider manuellement les déchets des paniers pendant l'utilisation.			
49	Avant de s'arrêter, le dispositif utilise l'eau qui se trouve déjà dans la machine, ainsi qu'une petite quantité d'eau nouvelle, pour alimenter le mode de nettoyage automatique qui permet de réduire le travail de nettoyage manuel.			
50	Tous les composants du dispositif qui nécessitent d'être nettoyés manuellement seront identifiés à l'aide d'une couleur bleue. (En fonction de la qualité locale de l'eau et de la fréquence d'utilisation de la machine, il se peut qu'un détartrage périodique soit nécessaire en plus des procédures de nettoyage régulières.)			

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transportuse sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>	Conforme	Commentaires	Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
			Renvoi à la proposition (no de la page)	OBSERVATIONS
	Oui ou Non		Conforme / non conforme	
51 Les bouchons d'extrémité des bras gicleurs des sections de prélavage, de lavage et de rinçage doivent être attachés aux bras avec du fil inox tressé, pour éviter de les perdre pendant le nettoyage.				
52 Le dispositif doit être muni d'un raccord de ventilation unique, à l'extrême de chargement de la machine. La chaleur traverse la machine jusqu'à l'évent de l'extrême de chargement pour permettre une meilleure répartition de la température, réduire les émissions dans l'atmosphère et réduire la consommation d'énergie.				
53 L'évent de l'extrême de chargement doit intégrer un échangeur thermique de système de récupération de chaleur afin de préchauffer l'eau du rinçage final et de refroidir l'air d'évacuation, ce qui permet au cycle de rinçage final d'utiliser de l'eau froide. L'eau chaude n'est destinée qu'au remplissage des réservoirs afin d'économiser l'énergie de chauffage.				
54 Le volume d'air d'évacuation est d'environ 155 pi ³ /min (263 m ³ /h).				

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteuse sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>	Conforme	Commentaires	Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
			Renvoi à la proposition (no de la page)	OBSERVATIONS
55 La machine doit être placée sous une hotte de ventilation d'une capacité nominale maximale de 500 pi ³ /min (850 m ³ /h). Cette hotte doit se situer à l'extrémité de chargement du lave-vaisselle pour permettre d'évacuer à la fois l'air et la vapeur qui s'échappent de l'entrée de la machine pendant le chargement de la vaisselle.	Oui ou Non		Conforme / non conforme	
56 Le système d'économie de produits chimiques consiste à utiliser la filtration active et l'élimination de la saleté dans chaque réservoir afin de réduire la consommation de détergent jusqu'à 50 %.				
57 La charge électrique maximale de la machine ne doit pas dépasser 42,21 A pour un courant triphasé de 208 V et 60 Hz.				
58 La consommation de vapeur maximale de la machine ne doit pas dépasser 206 lb/h (59,7 kW).				
59 La consommation d'eau maximale de la machine ne doit pas dépasser 56,8 gallons US (215,0 litres) à l'heure.				

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteuse sans panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>	Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (no de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN	
				Oui ou Non	OBSERVATIONS
60 La charge thermique totale de la machine dans la salle de lavage (sans compter la chaleur émise par la vaisselle sortant de la machine) ne doit pas dépasser 28 662 BTU (8,4 kW) à l'heure.					
61 LIVRAISON: Tous les biens sont demandé d'être livrés et installés, conforme à l'annexe A, par le 17 mars 2014, mais DOIT être complété au plus tard le 31 mars 2014.					

ANNEXE "B-2" - W0105-13H330/A – Exigences et Spécifications techniques obligatoires

BESOIN: Lave-vaisselle à bande transporteuse à panier

EXIGENCES OBLIGATOIRES:

À la date de clôture des soumissions, les soumissions DOIVENT respecter toutes les exigences obligatoires énumérées ci-dessous. La description détaillée et/ou de la documentation descriptive devraient être fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si la description détaillée et/ou de la documentation descriptive n'est pas fournies tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer à cette exigence. Le défaut de donner suite à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

Les soumissions qui ne respectent pas toutes les exigences obligatoires seront déclarée non-recevable.

Chaque exigence devrait être adressée séparément.

Toutes déviations DOIVENT être approuvées par l'autorité contractante, en écriture, AVANT la fermeture des soumissions.

On répondra aux questions avec une modification à la soumission qui sera posté sur le SEAOG (Service électronique d'appel d'offres du gouvernement).

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteuse à panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>	Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (no de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN	
				seulement OBSERVATIONS	Conforme / non conforme
Exigences et Spécifications techniques obligatoires:					
1	Le dispositif doit consister en un lave-vaisselle sur bande transporteuse à panier et à				

	Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (no de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
				Oui ou Non	OBSERVATIONS
B-1 Lave-vaisselle à bande transporteuse à panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:					
	plusieurs réservoirs, comportant : une section de chargement d'une longueur de 5 7/8 po (150 mm); un compartiment de prélavage de 2 pi et 7 1/2 po (800 mm) avec un moteur de pompe de 3 HP (2,2 kW); un séparateur de section de 11-3/4 po (300 mm) entre les sections de prélavage et de lavage; un compartiment de lavage de 2 pi et 7 1/2 po (800 mm) avec un moteur de pompe de 3 HP (2,2 kW); un séparateur de section de 11 3/4 po (300 mm) entre les sections de lavage et de rinçage; un compartiment de rinçage combiné de 2 pi et 7 1/2 po (800 mm) (avec un moteur de pompe de rinçage principal d'une puissance de 1 HP [0,75 kW] et un moteur de pompe de rinçage final d'une puissance de 3/4 HP [0,55 kW]); une zone présentant un panneau de commande et un espace de séchage à air chaud de 5 pi et 3 po (1 600 mm). La longueur totale de la machine est de 15 pi et 7 po (4 750 mm).				
2	Le cycle de rinçage final doit consommer entre 55 et 58 gallons d'eau à l'heure.				
3	La puissance maximale du moteur de la soufflante-séchoir doit être comprise entre 0,65 et 0,68 HP.				
4	La hotte doit avoir une capacité de ventilation nominale maximale comprise entre 480 et 500 pi ³ /min.				

		Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
		OBSERVATIONS	Renvoi à la proposition (n° de la page)
	Conforme Oui ou Non	Conforme / non conforme	Conforme / non conforme
B-1 Lave-vaisselle à bande transporteur à panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:			
5 Le lave-vaisselle doit être muni d'un raccord de ventilation unique.			
6 Le volume d'air d'évacuation doit être compris entre 150 et 160 pi ³ /min.			
7 Le lave-vaisselle doit réduire la consommation de détergent jusqu'à 50 %. Cette caractéristique est liée au volume de consommation d'eau et à la fonctionnalité de filtration active. Ce système de filtration à plusieurs étapes est essentiel pour garantir la capacité du lave-vaisselle à gérer les différents niveaux de déchets laissés dans les plats par les troupes. Nous estimons que les déchets laissés par les troupes contiendront une quantité assez élevée de matières organiques. Le lave-vaisselle doit être capable de gérer ces matières organiques tout en fournissant d'excellents résultats. Il s'agit d'une caractéristique obligatoire.			
8 La charge électrique maximale doit être comprise entre 42 et 45 A pour un courant triphasé de 208 V et 60 Hz.			
9 La consommation de vapeur maximale doit être comprise entre 206 et 210 lb/h.			
10 La charge thermique totale dans la salle de lavage ne doit pas dépasser les 28 600 à 29 000 BTU à l'heure.			

B-1 Lave-vaisselle à bande transporteuse à panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:		Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (n° de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN seulement
		Oui ou Non			OBSERVATIONS
11	Le dispositif doit comporter un réchauffeur interne servant à maintenir la température de l'eau d'assainissement du rinçage à au moins 180 °F (82 °C).				
12	La température du réservoir de lavage doit être automatiquement maintenue à au moins 150 °F (66 °C). La température du réservoir de rinçage doit être automatiquement maintenue à au moins 160 °F (72 °C).				
13	Des serpentins à vapeur doivent être utilisés pour chauffer tous les réservoirs, le compartiment de rinçage final et la soufflante-séchoir.				
14	La bande transporteuse doit avancer de gauche à droite.				
15	Le dispositif doit disposer d'une seule soufflante-séchoir pour sécher intégralement l'ensemble des plats, de la vaisselle et des couverts. La soufflante-séchoir doit être conçue de façon à consommer peu d'énergie, c'est-à-dire que l'énergie de chauffage ne doit pas dépasser 3,5 à 3,8 kW à l'heure. La puissance maximale du moteur de la soufflante-séchoir doit être comprise entre 0,68 et 0,70 HP.				

		Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
		OBSERVATIONS	Conforme / non conforme
	Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (no de la page)
B-1 Lave-vaisselle à bande transporteur à panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:	Oui ou Non		
16		Le dispositif doit comporter un panneau et d'un écran de commande tactiles. L'écran doit fournir des données personnalisées en fonction du mode de fonctionnement de la machine, dont les températures des réservoirs et du compartiment de rinçage final, ainsi qu'une sélection de trois vitesses de fonctionnement (la plus élevée étant de 6,37 pi [1,94 m] à la minute). L'écran doit également fournir des renseignements diagnostiques sur l'état de service du dispositif, enregistrer automatiquement les données de l'historique d'utilisation, et permettre à l'opérateur de saisir manuellement des données pour les récupérer a posteriori.	
17		Le dispositif doit comporter un raccordement de vidange unique.	
18		Le fonctionnement du dispositif doit être entièrement automatique. L'introduction de paniers dans la machine doit activer le débit d'eau et le fonctionnement de la pompe.	
19		Le fonctionnement du dispositif doit être entièrement automatique. L'introduction de paniers dans la machine doit activer le débit d'eau et le fonctionnement de la pompe.	
20		Le rinçage final n'est activé qu'une fois la vaisselle dans la machine, à des fins d'économie d'eau, de produits et d'énergie.	

		Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
		OBSERVATIONS	Conforme / non conforme
	Conforme Oui ou Non	Commentaires	Renvoi à la proposition (n° de la page)
B-1 Lave-vaisselle à bande transportée à panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:			
21	A l'activation, le débit d'eau du cycle de rinçage final est de 0,70 à 0,75 gallons US (2,83 litres) à la minute, pour une consommation maximale de 40 à 44 gallons US à l'heure.		
22	Le dispositif doit comporter un cycle de rinçage final par pompage pour obtenir une consommation d'eau et des résultats constants malgré les variations possibles dans la pression de l'eau.		
23	Le dispositif doit comporter un système de récupération de chaleur, afin de récupérer la chaleur non utilisée générée par la machine et de l'utiliser pour préchauffer l'eau de rinçage. Cela réduira la consommation d'énergie et permettra d'utiliser de l'eau froide pour l'étape d'assainissement à l'eau chaude (température minimum de 50 °F [10 °C]).		
24	L'eau passera de l'échangeur du système de récupération de chaleur au réchauffeur interne pour atteindre la température minimale requise de 180 °F (82 °C) de l'eau d'assainissement du rinçage final.		

		Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
		OBSERVATIONS	Conforme / non conforme
	Conformité	Commentaires	Renvoi à la proposition (n° de la page)
B-1 Lave-vaisselle à bande transporteuse à panier, selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:	Oui ou Non		
25 Le réchauffeur doit pouvoir adopter différentes puissances et se régler automatiquement afin d'assurer un rendement optimal sans tenir compte de la température de l'eau à son arrivée ou de l'état de fonctionnement de la machine (démarrage, en fonctionnement, inactive).			
26 Le dispositif doit être entièrement automatique et disposer d'un système de sélection par touche unique permettant de choisir entre les trois vitesses de la bande transporteuse, la plus rapide étant la vitesse de 6,37 pi (1,94 m) à la minute approuvée par la NSF.			
27 Le dispositif doit comporter un panneau de commande principal à l'avant de la machine ainsi que d'un commutateur à poussoir pour l'arrêt d'urgence.			
28 Le panneau de commande principal doit être constitué d'un écran tactile permettant d'accéder aux données sur les températures, à l'état de la machine, aux renseignements diagnostiques, aux journaux d'exploitation et aux commandes. L'écran doit permettre de sélectionner la langue d'affichage des données, dont le français et l'anglais.			
29 La hauteur disponible à l'intérieur de la machine (avec le panier) doit être de 1 pi et 6 1/4 po (465 mm)			

B-1 Lave-vaisselle à bande transporteur à panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:		Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (no de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN seulement
		Oui ou Non		Conforme / non conforme	OBSERVATIONS
30	La hauteur de la section de chargement des paniers doit être de 2 pi et 10 po (864 mm) au-dessus du sol fini (+/- 1/2 po [13 mm] en fonction des pieds réglables), afin de garantir la compatibilité avec le mobilier standard de lavage.				
31	Plutôt que d'être entraînés par leur centre, les paniers sont tirés sans à-coups et par les deux côtés simultanément, afin d'éviter de faire obstacle au jet d'eau pulvérisé par les bras gicleurs inférieurs des sections de lavage et de rinçage.				
32	Afin de conserver la chaleur à l'intérieur de la machine, d'économiser de l'énergie et de rester froid au toucher sur les surfaces extérieures, le dispositif doit comporter des panneaux à double paroi, isolés et en acier inoxydable, à l'avant, au-dessus et à l'arrière de la machine.				
33	Le dispositif doit comporter des portes à ressort dont la largeur correspond à la largeur de la section correspondante (prélavage, lavage, rinçage, séchage). Toutes les portes doivent être isolées et à double paroi, et doivent disposer d'interrupteurs de sécurité pour empêcher le fonctionnement de la machine lorsqu'une porte est ouverte.				

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteuse à panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>	Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (no de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
				Oui ou Non	OBSERVATIONS
34 Les drains des réservoirs doivent disposer d'interrupteurs magnétiques pour empêcher le fonctionnement de la machine lorsque l'un des bouchons de vidange n'est pas en place.					
35 Les moteurs des pompes des réservoirs doivent être installés à la verticale pour en faciliter le fonctionnement et la vidange, et doivent être munis d'un interrupteur de sécurité qui leur permettra de s'éteindre automatiquement et de signaler le problème à l'opérateur en cas de détection d'une fuite d'un joint de pompe.					
36 Les collecteurs de prélavage, de lavage et de rinçage doivent être montés à l'intérieur pour s'assurer que le panneau arrière soit froid au toucher, et doivent être suffisamment espacés de la paroi arrière du réservoir pour faciliter le nettoyage.					
37 Les bras gicleurs doivent être assemblés de façon à être facilement démontables et doivent disposer de buses concaves à fente afin de réduire l'enrassement.					
38 Tous les bras gicleurs de prélavage, de lavage, de rinçage principal et de rinçage final doivent être en acier inoxydable.					

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteur à panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>	Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (n° de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
				Oui ou Non	OBSERVATIONS
39 Les buses des bras gicleurs du rinçage final disposeront d'orifices individuels vissables en acier inoxydable qui leur accorderont une meilleure durabilité et faciliteront leur nettoyage.					
40 Les réservoirs de lavage à surface inclinée à l'avant doivent être de la série 304 et en acier inoxydable.					
41 Les réservoirs de prélavage, de lavage et de rinçage principal doivent tous disposer d'un système de filtration à plusieurs étapes, composé de plusieurs crêpines recueillant les déchets. Les restes de nourritures sont collectés et triés à l'aide de ces crêpines et envoyés dans la conduite de vidange à l'aide d'une pompe de filtration active de 0,134 HP (0,1 kW) dédiée à cet usage. Le système de filtration active permet d'éliminer complètement le besoin d'enlever et de vider manuellement les déchets des paniers pendant l'utilisation.					
42 Avant de s'arrêter, le dispositif utilise l'eau qui se trouve déjà dans la machine, ainsi qu'une petite quantité d'eau nouvelle, pour alimenter le mode de nettoyage automatique qui permet de réduire le travail de nettoyage manuel.					

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteuse à panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>	Conforme	Commentaires	Pour l'évaluation technique du MDN seulement	
			Renvoi à la proposition (no de la page)	OBSERVATIONS
	Oui ou Non		Conforme / non conforme	
43 Tous les composants du dispositif qui nécessitent d'être nettoyés manuellement seront identifiés à l'aide d'une couleur bleue. (En fonction de la qualité locale de l'eau et de la fréquence d'utilisation de la machine, il se peut qu'un détartrage périodique soit nécessaire en plus des procédures de nettoyage régulières.)				
44 Les bouchons d'extrémité des bras gicleurs des sections de prélavage, de lavage et de rinçage doivent être attachés aux bras avec du fil inox tressé, pour éviter de les perdre pendant le nettoyage.				
45 Le dispositif doit être muni d'un raccord de ventilation unique, à l'extrême de chargement de la machine. La chaleur traverse la machine jusqu'à l'évent de l'extrême de chargement pour permettre une meilleure répartition de la température, réduire les émissions dans l'atmosphère et réduire la consommation d'énergie.				

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteuse à panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>		Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (n° de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN seulement
		Oui ou Non		Conforme / non conforme	OBSERVATIONS
46	L'évent de l'extrémité de chargement doit intégrer un échangeur thermique de système de récupération de chaleur afin de préchauffer l'eau du rinçage final et de refroidir l'air d'évacuation, ce qui permet au cycle de rinçage final d'utiliser de l'eau froide. L'eau chaude n'est destinée qu'au remplissage des réservoirs afin d'économiser l'énergie de chauffage.				
47	Le volume d'air d'évacuation doit être compris environ entre 150 et 155 pi ³ /min (263 m ³ /h).				
48	La machine doit être placée sous une hotte de ventilation d'une capacité nominale maximale comprise entre 480 et 500 pi ³ /min (850 m ³ /h). Cette hotte doit se situer à l'extrémité de chargement du lave-vaisselle pour permettre d'évacuer à la fois l'air et la vapeur qui s'échappent de l'entrée de la machine pendant le chargement de la vaisselle.				
49	Le système d'économie de produits chimiques consiste à utiliser la filtration active et l'élimination de la saleté dans chaque réservoir afin de réduire la consommation de détergent jusqu'à 50 %.				
50	La charge électrique maximale de la machine ne doit pas dépasser les 40 à 41,11 A pour un courant triphasé de 208 V et 60 Hz.				

B-1 <u>Lave-vaisselle à bande transporteuse à panier selon les Exigences et les Spécifications techniques obligatoires suivantes:</u>		Conforme	Commentaires	Renvoi à la proposition (no de la page)	Pour l'évaluation technique du MDN seulement
		Oui ou Non		Conforme /non conforme	OBSERVATIONS
51	La consommation de vapeur maximale de la machine doit être comprise entre 185 à 191 lb/h (55,3 kW).				
52	La consommation d'eau maximale de la machine ne doit pas dépasser 44 gallons US (166,6 litres) à l'heure.				
53	La charge thermique de la machine dans la salle de lavage (sans compter la chaleur émise par la vaisselle sortant de la machine) doit être comprise entre 25 900 et 26 273 BTU (7,2 à 7,7 kW) à l'heure.				
54	LIVRAISON: Tous les biens sont demandé d'être livrés et installés, conforme à l'annexe A, par le 17 mars 2014, mais DOIT être complété au plus tard le 31 mars 2014.				

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

N° d'art.	Description	Marque du fabricant et N° de modèle offert	U. de D.	Qté	Prix unitaire (taxes exclues)
B1	Lave-vaisselle à bande transporteuse sans panier selon les Exigences et Spécifications techniques obligatoires indiquées aux Annexes A et B1		Chaque	1	\$ _____
B2	Lave-vaisselle à bande transporteuse à panier selon les Exigences et Spécifications techniques obligatoires indiquées aux Annexes A et B2.		Chaque	1	\$ _____

Le prix unitaire doit inclure la livraison et l'installation à l'Édifice H-33 à la BFC Gagetown à Oromocto, Nouveau-Brunswick conforme aux annexes A, B1 et B2